



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

**FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET CONTINUE**

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Droit de l'intelligence artificielle

Le Diplôme universitaire Droit de l'intelligence artificielle, rattaché à la Chaire de recherche ICP-Isep Numérique et citoyenneté, propose une formation approfondie sur les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle, à destination des professionnels du droit souhaitant maîtriser les nouvelles régulations et défis liés à cette technologie.

→ PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels du secteur juridique (avocats, juristes d'entreprise, magistrats, notaires, mandataires judiciaires), DPO et compliance officer, cabinets de conseil...

→ PRÉREQUIS

Niveau 7 (Master Droit, LL.M, Grandes Écoles, ...) ou équivalent.

→ OBJECTIFS

- Identifier les enjeux techniques, éthiques et réglementaires liés à l'IA, aux algorithmes et à la transition numérique.
- Maîtriser la réglementation juridique applicable à l'intelligence artificielle, aux données et à la cybersécurité (RGPD, AI act, DSA, DMA, DORA, NIS2, CRA, ...) pour application à des stratégies d'entreprise les intégrant.
- Acquérir des outils de réflexion en éthique appliquée.

→ COMPÉTENCES ACQUISES

- Caractériser les cas d'usage dans son activité professionnelle, déterminer la réglementation applicable et être force de proposition pour s'y conformer.
- Conseiller et accompagner les entreprises et institutions sur les questions de conformité juridique de l'IA.

- Participer à la gouvernance des outils d'IA en maîtrisant les enjeux éthiques (données personnelles, biais et discrimination, explicabilité, autonomie, équité, respect de la vie privée, sûreté, impact durable).
- Anticiper et à s'adapter aux évolutions du droit de l'IA.

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours interactifs, études de cas, ateliers pratiques, travaux de groupes et exposés

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen sur table
- Mémoire + soutenance de mémoire

→ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Diane Galbois-Lehalle, Maître de conférences en droit privé, directrice du Master droit de l'IA, titulaire de la Chaire numérique et citoyenneté à l'Institut catholique de Paris

Mehdi El Harrak, Docteur en droit privé, juriste en droit des affaires, titulaire du CAPA



Formation sur l'ensemble de la régulation applicable à l'IA, avec un module technique



Panorama du droit et des usages de l'IA



Groupe constitué de professionnels du droit

Dates

De janvier à octobre

Durée

Un vendredi et un samedi toutes les 3 semaines de janvier à octobre 2027

Lieu

ICP campus de Paris
74 rue de Vaugirard
75006 Paris

Tarif

6 000 €
(demandeurs d'emploi et financement individuel nous contacter)

Contact

chaire-numerique-citoyennete@icp.fr